Je souhaite rejoindre le label "Artisan du Tourisme"

Référence : ACC125

Thématique : Marques, Titres et Labels

Notre engagement

Le label « Artisan du Tourisme » de l'Yonne a pour but de promouvoir les artisans des secteurs des métiers d'art et de l'alimentaire qui ont à cœur de proposer des produits de qualité.
Il vous permettra d'augmenter votre visibilité afin de capter une nouvelle clientèle, et de devenir un ambassadeur du savoir-faire icaunais !

Qu'est-ce que le label "Artisan du Tourisme" ?

Ce label vise 3 objectifs :
• mettre en lumière les atouts des artisans de proximité,
• séduire la clientèle touristique,
• faire découvrir l'Yonne grâce au savoir-faire et au "savoir recevoir" des entreprises artisanales.

Il s'adresse aux entreprises artisanales de l'Yonne ayant une activité :
- des métiers d'art : céramiste, taille de pierre, fabrication d'instruments de musique, doreur, peintre en décor, restaurateur de tableaux, ébéniste, céramiste.... (281 métiers répertoriés - liste officielle de l'arrêté du 24/12/2015)
- des métiers de l'alimentaire : produits du terroir, produits régionaux, recettes innovantes, spécialités...

Les artisans labellisés accueillent le public dans leur boutique pour présenter leur savoir-faire et si possible effectuer des dégustations.

Notre offre

Nous mettons à disposition des adhérents différents outils de communication : un logo déclinable sur les documents de l'entreprise (devis, brochure, etc), une vitrophanie du logo, des flyers et dépliants...

De la communication auprès du grand public est effectuée régulièrement notamment via le réseau des offices de tourisme avec une brochure dédiée.

Comment être labellisé ?

Un dossier de demande de labellisation est à compléter et à retourner à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté avec le règlement d'attribution dûment signé.
Un jury composé de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté, du Conseil Départemental de l'Yonne et de professionnels sélectionne les labellisés.

Tarif

Gratuit
Action bénéficiant du soutien financier du Conseil Départemental de l'Yonne

► Cliquez ici pour découvrir la brochure Artisan du Tourisme

► Cliquez ici pour découvrir les artisans de l'Yonne labellisés

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté
65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 03 73 55 20 20
N°SIRET : 130 026 073 00028
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 89 - CMA Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 89 - CMA Sens : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 89 - Tonnerre : 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE

Tarifs:

- Dirigeant - contact